CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55775** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Raison sociale : ENTREPRISE LE LANN J-F

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

2 RUE LAVOISIER
29500 ERGUE-GABERIC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 341 567 675 RCS

Siret : 341 567 675 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5015446-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 487898C1247000/001388958/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 487898C1247000/001388958/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/09/2026

Téléphone : 02 98 59 50 24 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LE LANN JEAN-PHILIPPE CO-GÉRANT / LE LANN DOMINIQUE CO-GÉRANT / LE LANN JEAN-BAPTISTE CO-GÉRANT

Site Internet : http://w.w.w.desamiantage-quimper.fr

E-mail : contact@lelann.bzh

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 322 107 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	12	01/02/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		01/02/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	11	01/02/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 09:31

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E55775** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987
Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 341 567 675 RCS

Siret : **341 567 675 00028**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5015446-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 487898C1247000/001388958/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 487898C1247000/001388958/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/09/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE LE LANN J-F**

2 RUE LAVOISIER
29500 ERGUE-GABERIC

Téléphone : 02 98 59 50 24 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://w.w.w.desamiantage-quimper.fr
E-mail : contact@lelann.bzh

Responsabilité légale :
LE LANN JEAN-PHILIPPE CO-GÉRANT / LE LANN DOMINIQUE CO-GÉRANT / LE LANN JEAN-BAPTISTE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	01/02/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	01/02/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.